Compte-rendu du Conseil d'Ecole du RPI Bevons / Noyers sur Jabron / Valbelle

Mardi 12 Novembre 2019

Membres présents :

Mmes CHADEBEC, LATIL, LEAL, COLLOMP, MATTIONI, ROBIN et SERRES, déléguées des parents d'élèves.

Mmes AUZET, MADDALON et RIGAL, enseignantes.

Mr CHOUQUET, enseignant.

Mr COUTELLE, maire de Bevons.

Mme LATIL, adjointe à la mairie de Noyers sur Jabron et déléguée aux affaires scolaires.

Mme THOMAS, adjointe à la mairie de Bevons et déléguée aux affaires scolaires.

Membres excusés :

Mme LE BAIL, Inspectrice de l'Education Nationale.

Mr HUGON, maire de Noyers sur Jabron et Mr VADOT, maire de Valbelle.

Résultats des élections des délégués des parents d'élèves

Les élections des délégués des parents d'élèves ont eu lieu le Vendredi 11 Octobre 2019 dans chacune des trois écoles. Voici les résultats :

- Ecole de Noyers sur Jabron : Mmes CHADEBEC, LATIL, LEAL et MALLET
- Ecole de Valbelle : Mmes COLLOMP et MATTIONI
- Ecole de Bevons : Mmes ROBIN et SERRES

Effectifs

Ecole de Noyers sur Jabron : 15 PS / 12 MS / 9 GS / 14 CP

Ecole de Valbelle : 11 CE1 / 12 CE2 Ecole de Bevons : 11 CM1 / 16 CM2

• Vote du règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires

Une présentation du règlement départemental est faite et notamment du nouvel alinéa concernant l'obligation scolaire dès trois ans.

Le règlement départemental est adopté à l'unanimité.

• Liaison CM2 / 6ème

Cette année, la classe de Bevons a été invitée à participer au cross du collège Paul Arène de Sisteron. L'enseignante tient à féliciter sa classe pour le comportement et la performance de ses élèves lors de cette journée.

La visite du collège n'aura certainement pas lieu lors du temps scolaire cette année. Une

proposition sera faite par le collège Paul Arène avec un accompagnement parental, hors temps scolaire. L'enseignante déplore le fait que seuls les élèves dont les parents auront la possibilité de les accompagner bénéficieront de cette mesure. Elle regrette aussi l'amenuisement progressif des projets de liaison CM2 / 6ème.

Vente de chocolats et des photographies de classe

Le dernier jour de commandes pour l'une et l'autre de ces deux initiatives était le 12 Novembre 2019. Ces commandes sont synthétisées très rapidement et le matériel sera redistribué bien avant les vacances de Noël.

Un questionnement est engagé par le conseil quant au fait que ces deux projets se déroulent au même moment de l'année, ce qui pourrait contraindre financièrement certaines familles. Les délégués des parents d'élèves signalent qu'aucune remontée des familles n'a été dans ce sens. Il est donc décidé que ces deux initiatives seront reconduites de la même manière l'année prochaine.

Projets divers

Classe des GS / CP

- Projet littéraire départemental autour des enfants à travers le Monde. Réalisation d'un film d'animation suite à l'obtention par la commune d'une subvention DETR pour l'acquisition de tablettes numériques.
- Projet cirque.

Classe de CE1 / CE2

- Etude écologique du Jabron
- Réalisation d'un document avec l'aide d'un dessinateur.

Classe de CM1/ CM2

- Participation aux concours de mathématiques « Castor », « Pangéa » et « Kangourou ».
- Mise en place d'une activité d'échecs
- Projet « Graine de citoyens » dont un des thèmes principaux est la différence. Une première sortie au théâtre est d'ailleurs prévue.

La traditionnelle sortie cinéma de Noël est maintenue cette année pour toutes les classes du RPI. Elle est financée par les communes pour le transport et les entrées .

Questions diverses

Plusieurs questionnements concernant les activités ou structures périscolaires sont abordées par les déléguées des parents d'élèves :

- Certaines familles ont fait remonter le fait que les repas de la cantine sont parfois peu adaptés, trop épicés pour de jeunes enfants.
- Certaines familles dénoncent le manque de civisme des familles quant au stationnement aux abords des écoles. Ceci entrave la sécurité des enfants ainsi que la

bonne circulation du car effectuant le ramassage scolaire.

- Le conseil municipal de la commune de Noyers sur Jabron a voté pour la non revente ou la non cession des cartes de cantine entre les familles lorsque les enfants quittent l'école de Noyers sur Jabron. Cette décision est expliquée par Mme LATIL, adjointe à la mairie de Noyers sur Jabron et déléguée aux affaires scolaires. La commune de Bevons doit elle aussi évoquer ce point en conseil municipal et prendre une décision.
- Le cas de parents intervenant directement auprès d'autres enfants pour régler des conflits entre enfants est évoqué. Ce type de comportement s'étant déjà produit plusieurs fois depuis le début de l'année scolaire, il s'ensuit une discussion afin de chercher le moyen d'éviter ce genre d'incident qualifié par le conseil d'inadmissible.
- Les déléguées de l'école de Valbelle annoncent qu'elles souhaitent organiser une tombola de Noël au profit de la coopérative de l'école de Valbelle.